



INFO ET INSCRIPTION : PRESIDENT DE JURY (PJ) ET DÉLÉGUÉ TECHNIQUE (DT) D'ENDURANCE

Généralités

La présente feuille d'information contient toutes les prescriptions importantes pour l'examen de président de jury (PJ) et délégué technique (DT).
Les désignations de personnes s'entendent au masculin comme au féminin.

Définition de président de jury PJ et DT

Le PJ et le DT est habilité à juger toutes les épreuves dans toutes les fonctions. Il a également le droit d'être engagé en qualité de président de jury et/ou par délégué technique responsable d'une manifestation.

Conditions de promotion PJ et DT

Être engagé régulièrement en tant que juge d'endurance dans l'espace de trois ans (36 mois).
Avoir fréquenté 2 cours pour juges d'endurance dans l'espace de trois (3) ans.
Être membre d'une société hippique.
Être en possession d'une licence d'endurance FSSE.
(Contrôle du plan du jury et des listes de présence aux cours).
Avoir réussi l'examen PJ et DT.

Profil d'officiel (base)

Licence imposée

Par principe, une licence est requise pour devenir fonctionnaire de sport.
Des demandes exceptionnelles doivent être présentées à la formation des officiels FSSE par les sociétés membres concernées.
Aucune licence n'est imposée pour les fonctionnaires de sport ayant débutés leur formation avant le 1^{er} juillet 2001.

Examen

Un examen est exigé pour l'admission au degré de fonction définitif. De l'expérience pratique, la fréquentation des cours correspondants ainsi que la promotion pour le directoire de la discipline endurance sont donc requis.

Les personnes qui remplissent ces conditions présentent une demande sur le formulaire officiel à la formation des fonctionnaires FSSE. Les candidats pourront au besoin être convoqués à l'examen.

Président de jury / délégué technique

Le nom du PJ/DT sera publié dans le bulletin de la FSSE.

Pratique de l'activité de fonctionnaire de sport

La pratique de l'activité de fonctionnaire de sport se compose d'un nombre minimal d'engagements par an. Un fonctionnaire de sport, qui n'a plus pratiqué d'activités durant 4 ans, est automatiquement tracé de la liste des officiels.

Congé :

Un PJ/DT peut présenter une demande de congé auprès du secrétariat FSSE, formation des officiels, c'est-à-dire être dispensé des activités exigées. Passé un délai de quatre ans de congé, un examen pour PJ/DT peut être exigé.

Exigences du président de jury PJ et DT

Afin d'obtenir le statut de président de jury et délégué technique, ce dernier doit assister à au moins 2 cours de formation continue dans l'espace de 3 ans (cours PJ/DT, Juges).
Comme président de jury / délégué technique il doit participer au cours de PJ/DT ainsi qu'au cours de. Si ces exigences ne sont pas remplies, le PJ/DT sera mis au provisoire, veut dire est suspendu de sa fonction jusqu'à la participation du prochain cours. Pour les cours veuillez svp consulter le Bulletin FSSE.

Restriction d'âge

Un âge minimal de 25 ans est requis pour devenir fonctionnaire de sport.
L'activité de fonctionnaire de sport prend fin au 31 décembre de l'année durant laquelle le fonctionnaire de sport atteint ses 75 ans.

Les présidents de jury / délégués technique peuvent demander à être recalé au niveau de juge d'endurance.

Les juges FEI conservent leur statut de PJ/DT.
Les conditions FEI sont valables pour les juges FEI.

Droit de recours

Selon la juridiction de la FSSE.

Valable à partir du 08 juillet 2021



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
P.O. Box 726
CH-3000 Bern 22
Tel. +41 (0)31 335 43 43
info@fnch.ch | www.fnch.ch

Nom : _____

Rue : _____

NPA/Lieu : _____

Tél : _____

Natel : _____

E-Mail : _____

Lieu : _____

Date : _____

Fédération Suisse
des Sports Equestres
Papiermühlestrasse 40 H
Case postale 726
3000 Berne 22

Inscription à l'examen : Président de jury / délégué technique

J'ai officié aux manifestations suivantes :

	Date	Lieu
1 ^{ère} année		
2 ^{ème} année		
3 ^{ème} année		

Je suis en possession d'une licence endurance de la FSSE. N° licence :

Date de naissance :

J'ai suivi les cours suivants (au moins un par année)

Cours de juge Lieu : Date :

Autres cours..... Lieu : Date :

Signature du requérant :

Je recommande la promotion du requérant au titre de président de jury / délégué technique.

Chef technique d'endurance : _____

Lieu / Date / Signature : _____